



Guide technique

Plantes indicatrices des prairies de fauche

du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche
et de la montagne ardéchoise

Conservatoire Botanique National



MASSIF CENTRAL



Parc
naturel
régional
des Monts d'Ardèche

Pourquoi une aide sur les prairies naturelles de fauche ?

À NOTER

Les prairies naturelles de fauche sont des herbages riches en espèces, non semés, qui sont destinés à la fauche pour nourrir le bétail.

La diversité floristique contribue directement à la production laitière ou à l'engraissement, avec un fourrage apprécié des animaux. Les prairies naturelles de fauche trouvent leur place dans tous les systèmes d'élevage herbivore et sont appréciées par les éleveurs pour leur souplesse d'exploitation, l'appétence du fourrage ou encore la santé des animaux.

Elles participent aussi à la qualité des paysages et à la préservation de la biodiversité, en favorisant la présence d'oiseaux, de reptiles, de petits mammifères et d'insectes, notamment ceux qui assurent la pollinisation (abeilles, pollinisateurs sauvages) et la protection naturelle des cultures.

Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche et 3 communautés de communes de la montagne ardéchoise se sont associés pour élaborer et construire un **Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC)** faisant de la biodiversité un atout pour les entreprises agricoles du territoire. Combiner performance économique et performance environnementale est possible et c'est un enjeu majeur de l'agriculture d'aujourd'hui.

Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche propose, avec l'appui technique de la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche et des partenaires environnementaux, une Mesure Agro-Environnementale et Climatique (MAEC) destinée à valoriser la **qualité écologique des prairies naturelles de fauche**.

Cette MAEC s'inscrit dans le cadre du Plan de Développement Rural de la Région Rhône Alpes et bénéficie du soutien financier de l'Europe, de l'Etat et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

La MAEC « qualité écologique des prairies naturelles de fauche » a pour objectif de préserver et valoriser la diversité floristique et faunistique des prairies des pentes et de la montagne ardéchoises.

La richesse floristique des herbages agit sur les caractéristiques gustatives et nutritionnelles des produits (viande, fromage, miel, etc). Elle contribue ainsi à une production agricole de qualité, gage de valeur ajoutée. Le projet agro-environnemental et climatique ardéchois met à l'honneur le lien « qualité des prairies/ qualité des produits » et contribuera à la promotion et la commercialisation des produits locaux de qualité.

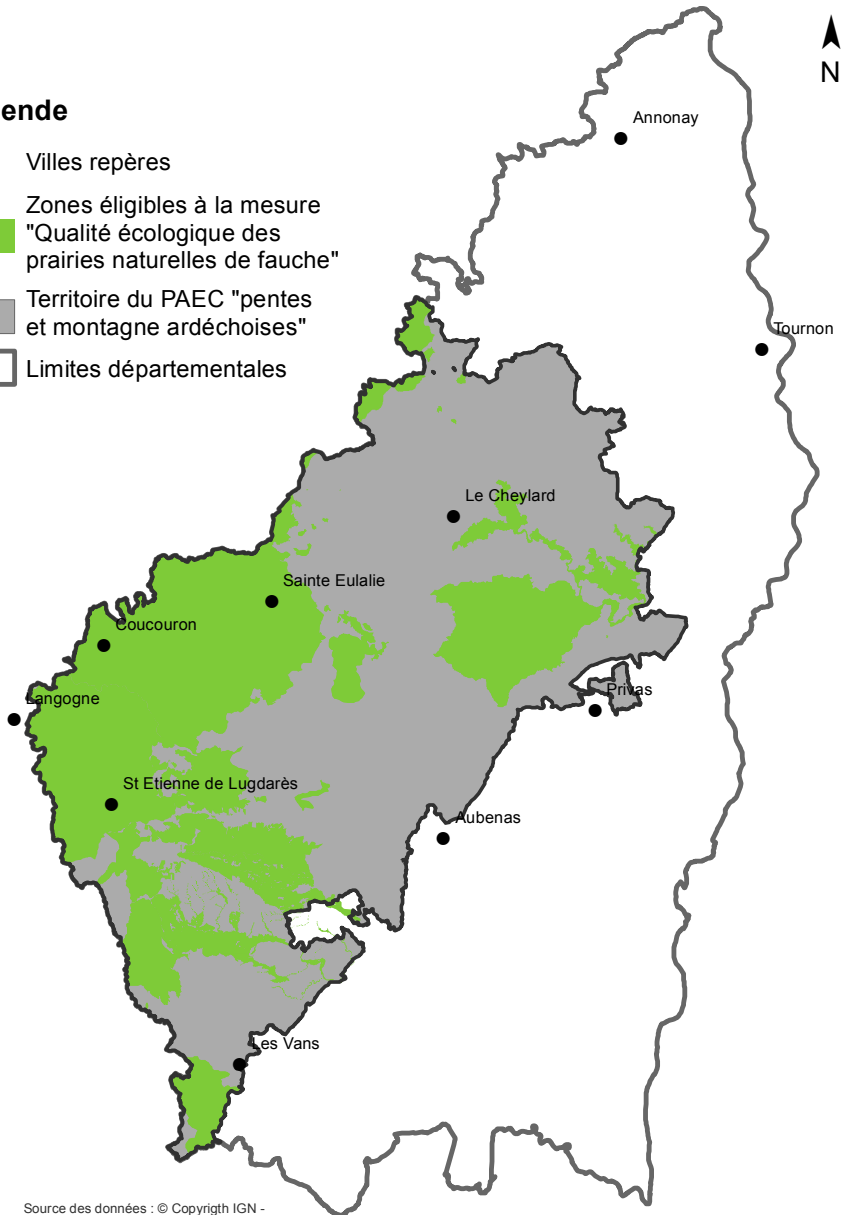


Projet Agro-Environnemental et Climatique

Pentes et Montagnes Ardéchoises

Légende

- Villes repères
- Zones éligibles à la mesure "Qualité écologique des prairies naturelles de fauche"
- Territoire du PAEC "pentes et montagne ardéchoises"
- ▭ Limites départementales



La MAEC « qualité écologique des prairies naturelles de fauche » rémunère l'agriculteur engagé à hauteur de 66 € par hectare et par an pendant les 5 ans du contrat.

C'est une mesure à obligation de résultats ; il n'y a pas d'obligation ou d'interdiction concernant les pratiques de fertilisation ou les dates de fauche : les agriculteurs ont donc le choix des moyens, avec des pratiques raisonnées et une adaptation aux variations annuelles, pour conserver la diversité floristique de leur prairie, tout en maintenant leur potentiel fourrager.

L'engagement dans cette démarche de MAEC « qualité écologique des prairies naturelles de fauche » doit permettre de :

- conserver sur le territoire des prairies de fauche à végétation naturelle, témoins d'une agriculture adaptée à son territoire ;
- créer un dialogue entre acteurs locaux et communiquer sur l'importance des surfaces herbagères riches en espèces pour l'élevage et les territoires ;
- favoriser la mise en œuvre partagée / l'appropriation conjointe de la notion d'équilibre agro-écologique des prairies ;
- sensibiliser un ensemble d'acteurs du monde rural à la préservation de la biodiversité et de la ressource en eau ;
- communiquer sur le lien entre biodiversité et qualité des produits (viandes, laitiers, fromagers, apicoles...) et sa traduction en termes de plus-value pour leur promotion et leur commercialisation ;
- promouvoir la notion de résultat dans la Politique Agricole Commune, en faisant confiance au savoir-faire et à la technicité des éleveurs.

Les MAEC sont des contrats de 5 ans entre les agriculteurs volontaires et l'Etat ou la Région. Des aides nationales et européennes sont versées annuellement à l'agriculteur en contrepartie du respect d'engagements agro-environnementaux sur les surfaces contractualisées sur les espaces naturels du Parc des Monts d'Ardèche et de la montagne ardéchoise.

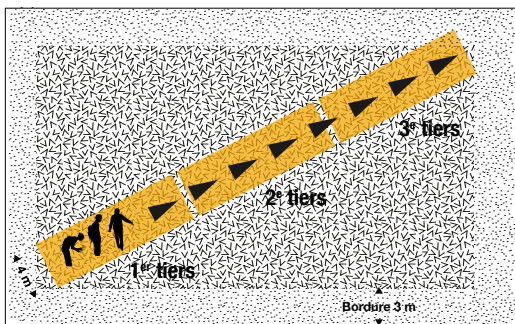
Le cahier des charges « qualité écologique des prairies naturelles de fauche » s'appuie sur les principes suivants :

- Les surfaces éligibles sont les prairies permanentes fauchées et pâturées (les parcelles engagées ne doivent pas être retournées) ;
- Absence de traitements phytosanitaires sur les surfaces contractualisées ;
- Enregistrement des interventions sur les parcelles engagées ;
- **Les surfaces contractualisées devront comporter au moins 4 espèces floristiques indicatrices** de la qualité écologique et agronomique des prairies de fauche parmi les 24 espèces présentées dans ce guide.

MÉTHODOLOGIE DE CONTRÔLE

La présence des espèces indicatrices sera contrôlée de la manière suivante (voir schéma ci-dessous).

- Traversée de la parcelle le long d'une diagonale large (environ 4 mètres) pour juger de la présence d'au moins 4 plantes présentes dans ce guide sur chaque tiers de la diagonale.
- Les bordures de la parcelle (sur 3 mètres) sont exclues.



PÉRIODE DE CONTRÔLE

Compte tenu de l'engagement sur la qualité écologique des prairies naturelles de fauche, le contrôle ne pourra être effectif qu'avant la fauche.

RECOMMANDATIONS (NON OBLIGATOIRES)

Les surfaces ciblées par cette mesure n'ont pas été retournées depuis de nombreuses années et sont exploitées de manière extensive. La préservation de la biodiversité des prairies passe par une fréquence d'utilisation faible (1 à 2 fauches annuelles et 1 à 2 passages du troupeau), une première utilisation plutôt tardive et une fertilisation limitée.

Les zones humides ne sont pas éligibles (elles peuvent bénéficier de MAEC spécifiques).

Cette mesure n'est pas cumulable avec les autres MAEC « surfaciques » sur une même parcelle.

Compte-tenu des modalités d'évaluation de l'engagement « prairies fleuries » (diagonale d'observation, pour les plantes indicatrices de l'équilibre agro-écologique, divisée en 3 tiers), il est conseillé de ne contractualiser dans cette mesure que des parcelles culturales ayant une superficie d'au moins 0,5 ha sauf pour des milieux particulièrement remarquables.



Achillée millefeuille

Achillea millefolium L.

Famille : Asteraceae - **Floraison :** juin-septembre - **Hauteur :** 20-100 cm



DESRIPTIF



- feuilles allongées, en fines lanières,



- fleurs blanches en ombelles, plus exactement en « corymbes ».



HABITAT

Prairies fauchées ou pâturées, sur des substrats frais.

REMARQUES

Plante aromatique.

Anthyllide vulnérable

Anthyllis vulneraria L.

Famille : *Fabaceae* - **Floraison :** juillet-août - **Hauteur :** 5-20 cm



DESRIPTIF



- fleurs papilionacées, calice velu,
- feuilles à foliole terminale plus grande.



RISQUE DE CONFUSIONS

Des confusions possibles avec le Lotier corniculé, dont les feuilles sont composées de seulement 3 folioles et de l'Hippocrépide chevelue, dont les folioles sont plus petites et de taille égale entre elles.



HABITAT

Pelouses sèches, sur des substrats secs, neutres à basiques et relativement pauvres en nutriments.



INDICATION AGRICOLE

Disparaît en cas d'excès de fertilisation ou de surpâturage.

REMARQUES

Les plantes de la famille des Fabacées fixent l'azote de l'air qu'elles transfèrent aux plantes compagnes, favorisant ainsi la production de matière organique végétale.

Bistorte officinale (= Renouée bistorte) ou « Bouïne »

Bistorta officinalis Delarbre

Famille : *Polygalaceae* - **Floraison :** juin-septembre - **Hauteur :** 20-100 cm



DESRIPTIF



- feuilles tronqués à leur base,



- fleurs roses en épis.



HABITAT

Prairies fauchées ou pâturées, prés tourbeux, mégaphorbiaies, pelouses et landes, sur des substrats légèrement à très humides, moyennement riches à riches en nutriments.



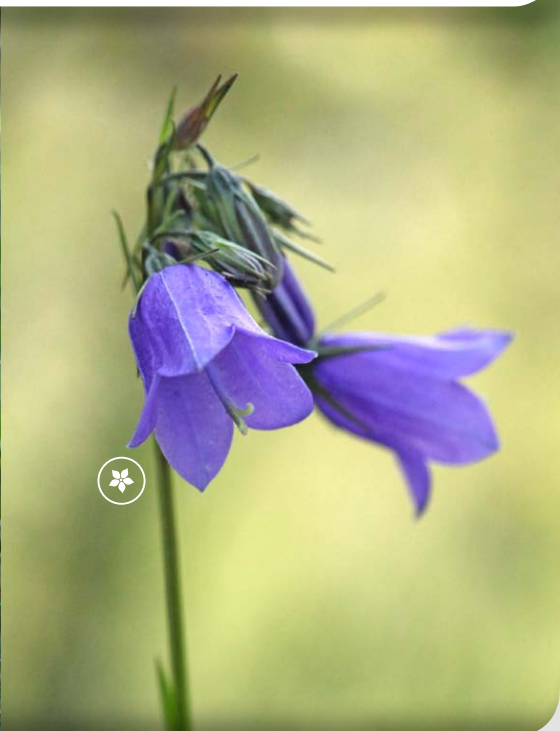
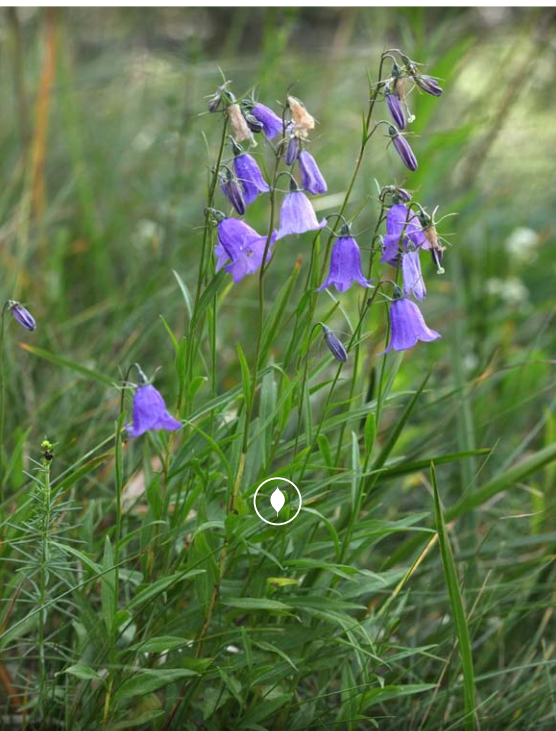
INDICATION AGRICOLE

Disparaît en cas de fauche trop précoce ou de surpâturage.

Campanule lancéolée

Campanula scheuchzeri Vill. subsp. *lanceolata* (Lapeyr.) J.M.Tison

Famille : Campanulaceae - **Floraison :** juillet-août - **Hauteur :** 20-80 cm



DESRIPTIF



- fleurs bleues en forme de cloche,
- feuilles allongées et rapprochées.



HABITAT

Prairies de fauche montagnardes, pelouses, sur des substrats acides, frais à légèrement humides.



INDICATION AGRICOLE

Disparaît en cas d'excès de fertilisation.

Centaurée noire

Centaurea nigra L.

Famille : Asteraceae - **Floraison :** juillet-août - **Hauteur :** 30-60 cm



DESRIPTIF



- appendices uniformément brun sombre et apprimés,



- fleurs périphériques non rayonnantes.

RISQUE DE CONFUSIONS

Des confusions possibles avec la Serratule des teinturiers, dont les capitules sont dépourvus d'appendices distincts. Proche également d'autres espèces de centaurées.



HABITAT

Prairies montagnardes pâturées ou fauchées, sur des substrats frais et acides.



INDICATION AGRICOLE

Disparaît en cas d'excès de fertilisation ou de fauche trop précoce.

Gaillet mollugine (groupe) (= Caille-lait blanc)

Galium gr. mollugo

Famille : *Rubiaceae* - **Floraison :** juin-août - **Hauteur :** 40-80 cm



DESRIPTIF



- feuilles étroites groupées en verticilles,



- fleurs blanches

RISQUE DE CONFUSIONS

Des confusions possibles avec le Gaillet vrai, dont les fleurs sont cependant jaunes.



HABITAT

Prairies de fauche, lisières, pelouses et friches, sur des substrats légèrement humides à légèrement secs.

REMARQUES

Améliore la digestibilité des fourrages pour les ruminants.

Gaillet vrai (= Caille-lait jaune)

Galium verum L.

Famille : Rubiaceae - **Floraison :** juin-septembre - **Hauteur :** 10-60 cm



DESRIPTIF



- feuilles étroites groupées en verticilles,



- fleurs jaunes.

RISQUE DE CONFUSIONS

Proche morphologiquement du Gaillet mollugine, dont les fleurs sont blanches.



HABITAT

Pelouses et prairies, sur des substrats frais à secs, légèrement acides à basiques, relativement pauvres en nutriments.



INDICATION AGRICOLE

Disparaît en cas d'excès de fertilisation.

Hélianthème nummulaire

Helianthemum nummularium (L.) Mill.

Famille : Cistaceae - **Floraison :** mai-août - **Hauteur :** 10-40 cm



DESRIPTIF



- feuilles opposées avec 2 stipules,



- fleurs à 5 pétales jaunes, boutons floraux pendants et poilus.



HABITAT

Pelouses sèches, sur des substrats secs, neutres à basiques et relativement pauvres en nutriments.



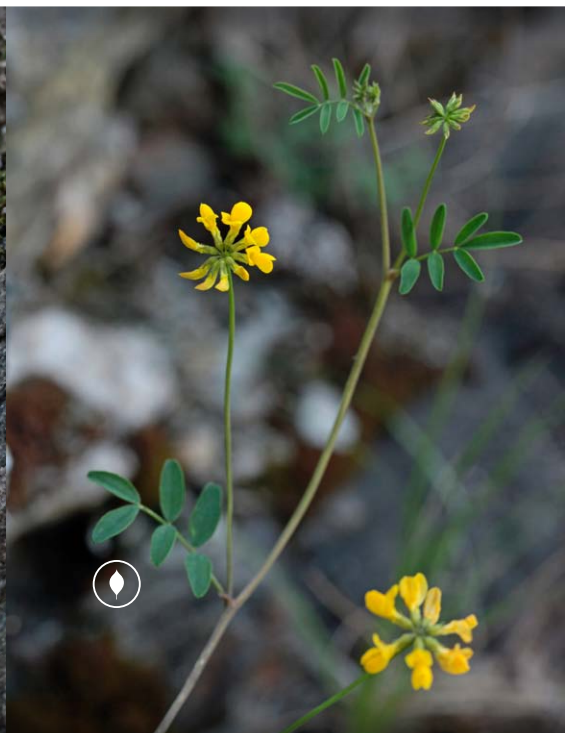
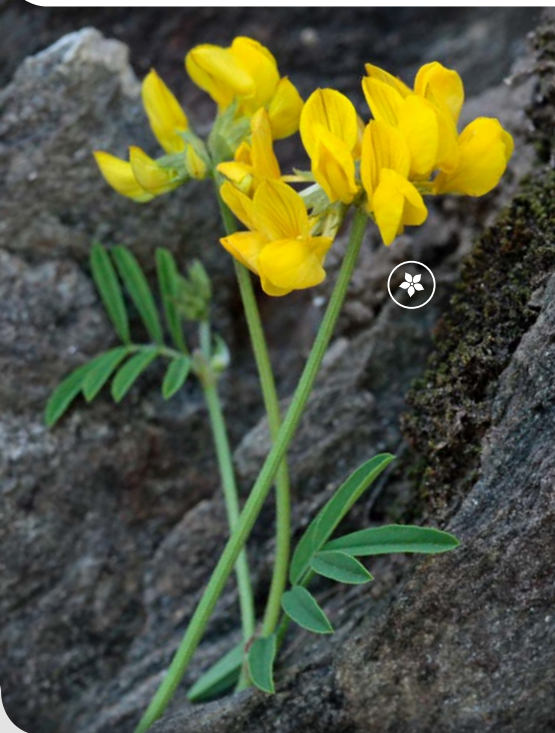
INDICATION AGRICOLE

Disparaît en cas d'excès de fertilisation ou de surpâturage.

Hippocrévide chevelue

Hippocrepis comosa L.

Famille : *Fabaceae* - **Floraison :** mai-juillet - **Hauteur :** 15-30 cm



DESRIPTIF



- fleurs papilionacées,
- feuilles à nombreuses folioles opposées sauf foliole terminale.



RISQUE DE CONFUSIONS

Des confusions possibles avec le Lotier corniculé, dont les feuilles sont composées de seulement 3 folioles et de l'Anthyllide vulnéraire, dont la foliole terminale est plus grande que les autres.



HABITAT

Pelouses sèches, sur des substrats secs, neutres à basiques et relativement pauvres en nutriments.



INDICATION AGRICOLE

Disparaît en cas d'excès de fertilisation ou de surpâturage.

REMARQUES

Les plantes de la famille des Fabacées fixent l'azote de l'air qu'elles transfèrent aux plantes compagnes, favorisant ainsi la production de matière organique végétale.

Knautie des champs

Knautia arvensis (L.) Coult.

Famille : *Caprifoliaceae* - **Floraison :** juin-août - **Hauteur :** 30-100 cm



DESRIPTIF



- fleurs roses réunies en capitules à réceptacle hémisphérique,
- feuilles inférieures entières, feuilles supérieures découpées.



RISQUE DE CONFUSIONS

Des confusions possibles avec les succises et des scabieuses, dont les réceptacles sont cependant allongés.



HABITAT

Prairies pâturées ou fauchées, pelouses, sur des substrats moyennement secs à frais, faiblement acides, pauvres en nutriments.



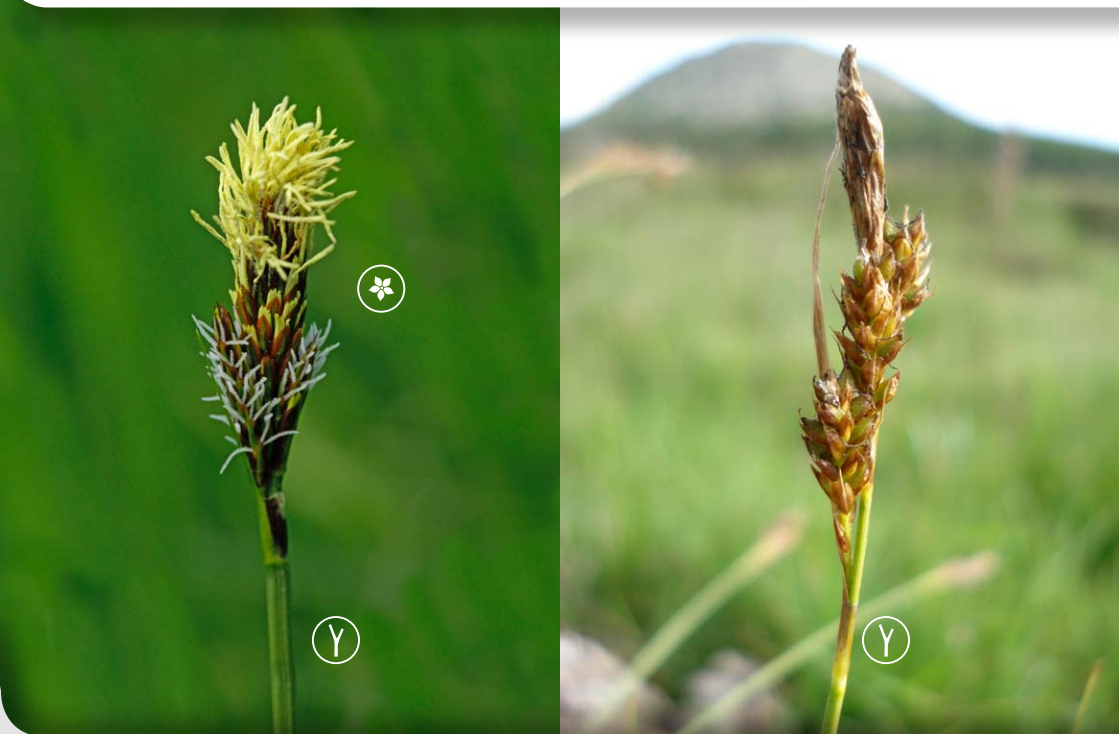
INDICATION AGRICOLE

Disparaît en cas de fauche trop précoce, de surpâturage ou d'excès de fertilisation.

Laîche caryophyllée

Carex caryophylla Latourr.

Famille : Cyperaceae - **Floraison :** avril-juin - **Hauteur :** 10-40 cm



DESRIPTIF



- tige à 3 angles,
- fleurs en épis.

RISQUE DE CONFUSIONS

Il existe de nombreuses autres espèces de laîches lui ressemblant fortement. Les laîches se distinguent des joncs et des luzules par leur tige à 3 angles.



HABITAT

Pelouses, sur des substrats humides à secs, pauvres en nutriments.



INDICATION AGRICOLE

Disparaît en cas d'excès de fertilisation, supporte un piétinement léger.

Lotier corniculé

Lotus corniculatus L.

Famille : *Fabaceae* - **Floraison :** mai-septembre - **Hauteur :** 5-60 cm



DESRIPTIF



- fleurs jaunes papilionacées,
- feuilles composées de 3 folioles, 2 stipules ovales. feuilles à foliole terminale plus grande que les folioles latérales.



RISQUE DE CONFUSIONS

Des confusions possibles avec l'Hippocrévide chevelue, dont les feuilles sont cependant composées de nombreuses folioles opposées.



HABITAT

Nombreuses formations végétales ouvertes (prairies fauchées ou pâturées, friches...), sur des substrats frais à secs, neutres à peu acides.



INDICATION AGRICOLE

Disparaît en cas d'excès de fertilisation.

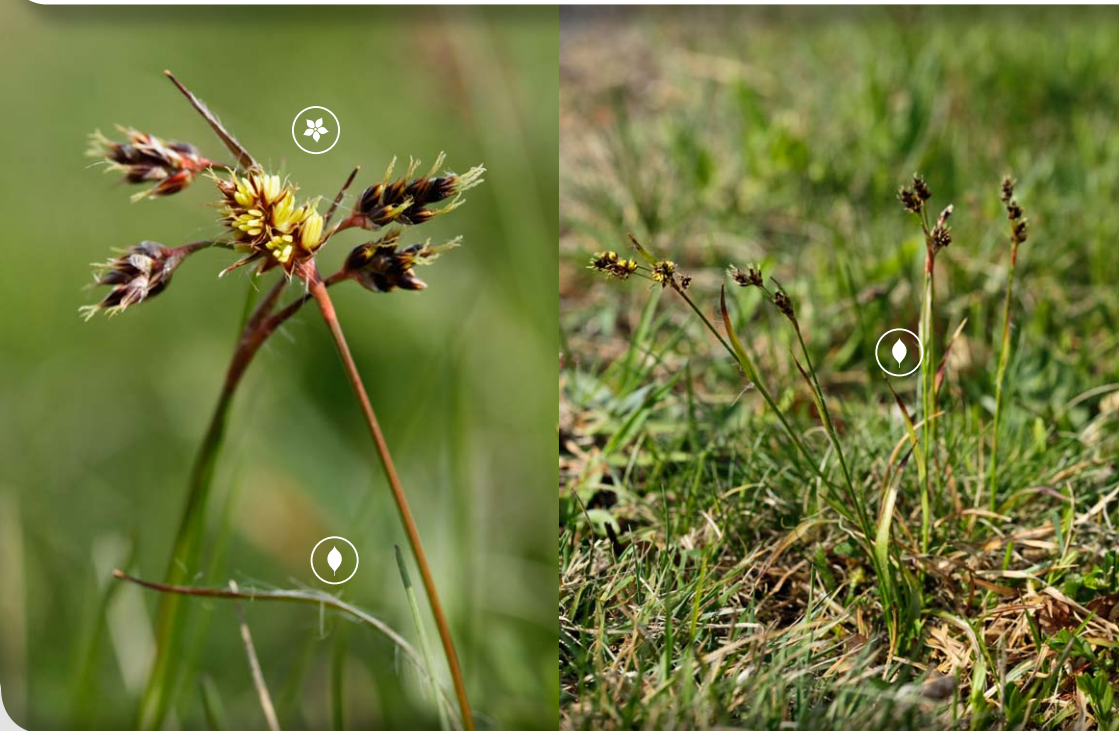
REMARQUES

Bonne appétence et source de protéines pour le bétail. Les plantes de la famille des Fabacées fixent l'azote de l'air qu'elles transfèrent aux plantes compagnes, favorisant ainsi la production de matière organique végétale.

Luzule champêtre

Luzula campestris (L.) DC.

Famille : *Juncaceae* - **Floraison :** avril-mai - **Hauteur :** 10-30 cm



DESRIPTIF



- feuilles poilues,



- fleurs groupées en petites têtes.

RISQUE DE CONFUSIONS

Les luzules se distinguent des laïches par leur tige ronde et leurs feuilles souples pourvues en général de poils à leur base.



HABITAT

Pelouses et prairies pâturées, landes, sur des substrats secs à frais, légèrement acides et pauvres en nutriments.



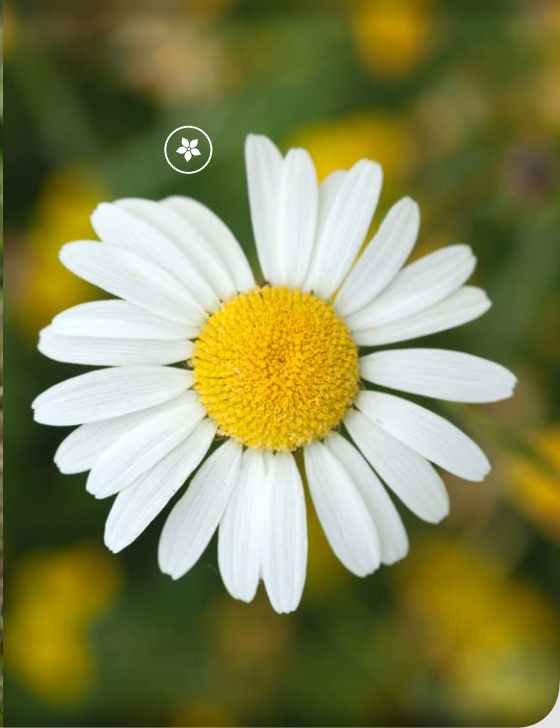
INDICATION AGRICOLE

Disparaît en cas d'excès de fertilisation, supporte un piétinement léger.

Marguerite commune (groupe)

Leucanthemum gr. vulgare

Famille : *Asteraceae* - **Floraison :** mai-août - **Hauteur :** 20-100 cm



DESRIPTIF



- fleurs groupées en capitules, fleurs jaunes au centre, fleurs avec ligule blanche en périphérie.



HABITAT

Pelouses et prairies, sur des substrats frais à légèrement secs.



INDICATION AGRICOLE

Disparaît en cas d'excès de fertilisation ou de fauche trop précoce.

Méum athamante (= Fenouil des Alpes, Cistre)

Meum athamanticum Jacq.

Famille : *Apiaceae* - **Floraison :** juin-août - **Hauteur :** 15-60 cm



DESRIPTIF



• feuilles en fines lanières,



• fleurs blanches en ombelles.



HABITAT

Prairies fauchées ou pâturées et pelouses montagnardes, sur des substrats acides, frais à légèrement humides.



INDICATION AGRICOLE

Disparaît en cas d'excès de fertilisation.

REMARQUES

Plante aromatique à goût et odeur anisés rendant les fourrages secs particulièrement appétents. Arôme pouvant se retrouver dans la saveur des viandes ou du lait. Emblème de l'AOP Fin Gras du Mézenc.

Néotinée brûlée (= Orchis brûlée)

Neotinea ustulata (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase

Famille : *Orchidaceae* - **Floraison :** mai-juin - **Hauteur :** 10-50 cm



DESRIPTIF



fleurs groupées en cône puis en cylindre à maturité. Fleurs à labelle à 4 lobes blancs ponctués de pourpre et à «casque» pourpre.

RISQUE DE CONFUSIONS

Ressemble à de nombreuses autres espèces d'orchidées.



HABITAT

Pelouses vivaces, prairies pâturées, sur des substrats relativement secs, faiblement acides à basiques, pauvres en nutriments.



INDICATION AGRICOLE

Disparaît en cas d'excès de fertilisation ou de surpâturage.

Œillet deltoïde

Dianthus deltoides L.

Famille : Caryophyllaceae - **Floraison :** juin-septembre - **Hauteur :** 20-50 cm



DESRIPTIF



pétales rouge-rosé marqués d'un cercle pourpre pointillé de blanc autour du centre

RISQUE DE CONFUSIONS

Des confusions possibles avec l'Œillet des forêts, dont le calice est dépourvu de poils et qui possède des pétales contigus.



HABITAT

Pelouses pâturées, landes, sur des substrats relativement secs, moyennement acides et pauvres en nutriments.



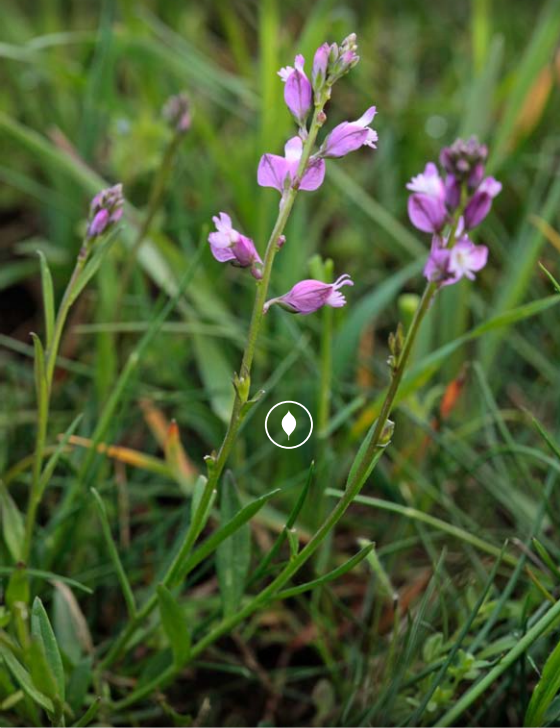
INDICATION AGRICOLE

Disparaît en cas d'excès de fertilisation ou de surpâturage.

Polygale commun

Polygala vulgaris L.

Famille : *Polygalaceae* - **Floraison :** mai-juillet - **Hauteur :** 10-40 cm



DESRIPTIF



feuilles alternes, les supérieures plus longues que les inférieures.

RISQUE DE CONFUSIONS

Des confusions possibles avec le Polygale à feuilles de serpolet, dont les feuilles inférieures sont opposées.



HABITAT

Pelouses, prairies pâturées, landes, sur des substrats secs à frais, généralement acides et pauvres en nutriments.



INDICATION AGRICOLE

Disparaît en cas d'excès de fertilisation ou de surpâturage.

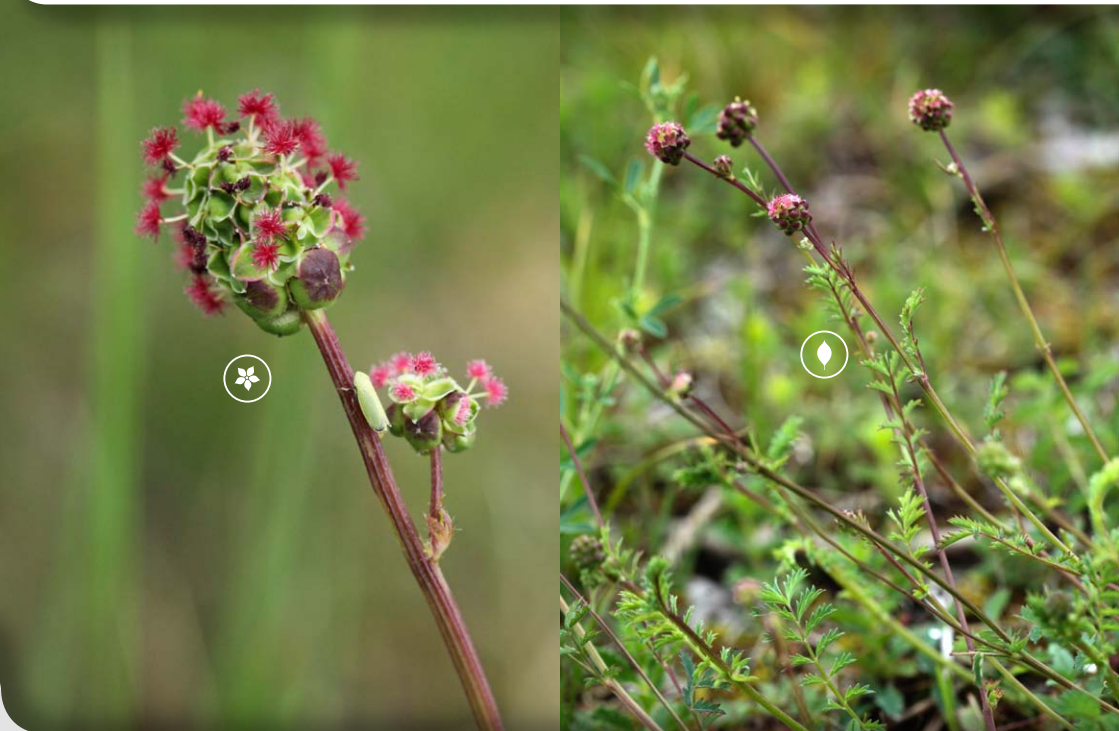
REMARQUES

Améliore la production laitière (plante galactogène).

Potérium sanguisorbe (= Pimprenelle)

Poterium sanguisorba L.

Famille : Rosaceae - **Floraison :** mai-août - **Hauteur :** 10-50 cm



DESRIPTIF



- feuilles à folioles ovales, dentées,



- fleurs verdâtres ou rosées réunies en têtes globuleuses.

RISQUE DE CONFUSIONS

À distinguer de la Sanguisorbe officinale, qui se développe dans les milieux plus humides (prairies humides, bas-marais...)



HABITAT

Pelouses, prairies pâturées ou fauchées, friches, sur des substrats secs, neutres à légèrement acides.



INDICATION AGRICOLE

Disparaît en cas d'excès de fertilisation.

REMARQUES

Plante réputée pour contribuer à la bonne santé du bétail.

Raiponce en épi

Phyteuma spicatum L.

Famille : *Campanulaceae* - **Floraison :** mai-août - **Hauteur :** 30-80 cm



DESRIPTIF



- fleurs bleues ou blanches réunies en têtes cylindriques à maturité,



- feuilles inférieures jusqu'à 3,5 fois plus longues que larges

RISQUE DE CONFUSIONS

Des confusions possibles avec la Raiponce orbiculaire, dont l'inflorescence épanouie est globuleuse et la tige pleine.



HABITAT

Prairies de fauche montagnardes, divers types de forêts ainsi que leurs lisières, sur des substrats frais, peu acides à basiques.



INDICATION AGRICOLE

Disparaît en cas de fauche trop précoce ou d'excès de fertilisation.

Rhinanthe mineur ou « Tartarelle »

Rhinanthus minor L.

Famille : *Orobanchaceae* - **Floraison :** juin-septembre - **Hauteur :** 10-60 cm



DESRIPTIF



- bractées dentées,
- feuilles opposées et dentées.



RISQUE DE CONFUSIONS

Des confusions possibles avec le Rhinanthus crête-de-coq, dont les calices sont velus sur les faces.



HABITAT

Prairies fauchées ou pâturées, pelouses, sur des substrats acides à basiques, moyennement secs à humides.



INDICATION AGRICOLE

Disparaît en cas d'excès de fertilisation.

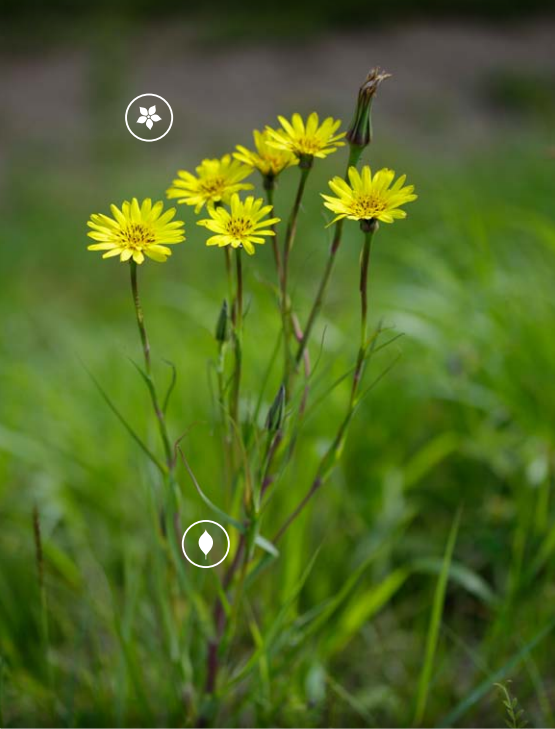
REMARQUES

Plante parasite qui, lorsqu'elle est présente en grand nombre, affaiblit les rendements et la qualité des plantes fourragères.

Salsifis des prés

Tragopogon pratensis L.

Famille : Asteraceae - **Floraison :** mai-août - **Hauteur :** 30-100 cm



DESRIPTIF



- fleurs jaunes en capitules, pédoncule creux sous l'inflorescence,



- feuilles allongées.

RISQUE DE CONFUSIONS

Proche du Salsifis douteux, dont le pédoncule est creux jusqu'aux premières feuilles.



HABITAT

Prairies fauchées ou faiblement pâturées, parfois friches, sur des substrats frais à légèrement humides, neutres à faiblement acides.



INDICATION AGRICOLE

Disparaît en cas de fauche trop précoce, de surpâturage ou d'excès de fertilisation.

Silène commun

Silene vulgaris (Moench) Garcke

Famille : Caryophyllaceae - **Floraison :** mai-juillet - **Hauteur :** 10-40 cm



DESRIPTIF



- calices fortement renflés



HABITAT

Nombreuses formations végétales ouvertes, sur des substrats secs à frais.



INDICATION AGRICOLE

Disparaît en cas d'excès de fertilisation ou de fauche trop précoce.

Thym faux-pouliot (= Serpolet)

Thymus pulegioides L.

Famille : *Lamiaceae* - **Floraison :** juin-septembre - **Hauteur :** 2-20 cm



DESRIPTIF



tige carrée et velue

RISQUE DE CONFUSIONS

Des confusions possibles avec d'autres espèces du groupe des Thymus serpolets.



HABITAT

Pelouses, prairies pâturées ou fauchées, parfois friches, sur des substrats plutôt frais, acides à neutres.



INDICATION AGRICOLE

Disparaît en cas d'excès de fertilisation.

REMARQUES

Plante aromatique.

Apprimé (adj.) : se dit d'un organe appliqué contre un autre, mais non soudé avec celui-ci.

Bractée (n.f.) : petite feuille ou écaillage située à la base d'un pédicelle floral ou d'une inflorescence ou sur le pédoncule de celle-ci.

Calice (n.m.) : partie externe de la fleur, souvent verte, formée de sépales.

Capitule (n.m.) : inflorescence formée de fleurs serrées les unes contre les autres et insérées sur un réceptacle commun.

Épi (n.f.) : inflorescence formée d'un axe allongé portant, à des niveaux différents, des fleurs sessiles (c'est-à-dire non pédicellées) ou presque sessiles.

Foliole (n.f.) : partie du limbe d'une feuille composée.

Galactogène (adj. et n.m.) : qui provoque ou accroît la sécrétion lactée.

Large amplitude (exp.) : qui se développe dans des milieux pauvres à très riches en nutriments.

Limbe (n. m.) : partie élargie d'une feuille (ou d'un pétale).

Inflorescence (n.f.) : ensemble de fleurs, d'axes (pédoncules et pédicelles) et de bractées.

Mégaphorbiaie (n.f.) : formation végétale de hautes herbes (souvent à larges feuilles), se développant sur des sols humides et riches.

Mésotrophile (adj.) : qui se développe dans des milieux moyennement riches en nutriments.

Oligotrophile (adj.) : qui se développe dans des milieux pauvres en nutriments.

Opposé(e) : se dit des feuilles insérées au même niveau sur une tige, à la différence des feuilles alternes.

Papilionacé (adj.) : se dit des fleurs caractéristiques de la famille des Fabacées, dont la forme générale rappelle de loin celle d'un papillon.

Pédicelle (n.m.) : dans une inflorescence, petit axe portant à son sommet une seule fleur.

Pédoncule (n.m.) : axe d'une inflorescence.

Réceptacle (n.m.) : partie terminale d'un pédoncule sur laquelle sont fixées les fleurs d'un capitule.

Stipule (n.f.) : appendice ressemblant le plus souvent à une petite feuille située au point d'insertion d'une feuille sur une tige.

Tronqué(e) (adj.) : terminé(e) brusquement à son extrémité, et comme coupé(e).

Verticille (n.m.) : ensemble d'organes disposés en cercle, au même niveau, autour d'un axe.



Anthyllus vulneraria L.
Anthyllide vulnéraire (p. 7)



Carex caryophyllaea Latourr.
Laïche caryophyllée (p. 16)



Dianthus deltoideus L.
Œillet deltoïde (p. 22)



Galium verum L.
Gaillet vrai (p. 12)



Helianthemum nummularium (L.) Mill.
Hélianthème nummulaire (p. 13)



Hippocrepis comosa L.
Hippocrévide chevelue (p. 14)



Meum athamanticum Jacq.
Méon athamante (p. 20)



Thymus pulegioides L.
Thym faux-pouliot (p. 29)



Luzula campestris (L.) DC.
Luzule champêtre (p. 18)



Neotinea ustulata (L.) R.M.Bateman,
Pridgeon & M.W.Chase
Néotinée brûlée (p. 21)



Polygala vulgaris L.
Polygale commun (p. 23)



Poterium sanguisorba L.
Potérium sanguisorbe (p. 24)



Campanula scheuchzeri Vill., subsp.
lanceolata (Lapeyr.) J.M.Tison
Campanule lancéolée (p. 9)



Centaurea nigra L.
Centaurée noire (p. 10)



Knautia arvensis (L.) Coult.
Knautie des champs (p. 15)



Leucanthemum gr. *vulgare*
Marguerite commune (p. 19)



Lotus corniculatus L.
Lotier corniculé (p. 17)



Rhinanthus minor L.
Rhinanthe mineur (p. 26)



Tragopogon pratensis L.
Salsifis des prés (p. 27)



Achillea millefolium L.
Achillée millefeuille (p. 6)



Galium gr. *mollugo*
Gaillet mollugine (p. 11)



Phyteuma spicatum L.
Raïponce en épi (p. 25)



Silene vulgaris (Moench) Garcke
Silène commun (p. 28)



Bistorta officinalis Delarbre
Bistorte officinale (p. 8)



Plantes indicatrices des prairies de fauche

du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche et de la montagne ardéchoise

Ce guide a été réalisé par le Conservatoire botanique national du Massif central
Le Bourg, 43230 Chavaniac-Lafayette. Tél. : 04 71 77 55 65 - Fax : 04 71 77 55 74
Courriel : conservatoire.siege@cbnmc.fr - Site Internet : www.cbnmc.fr

Avec le soutien du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, des Communautés de communes Cévenne et montagne ardéchoise, entre Loire et Allier et des Sources de la Loire. Grâce à la participation financière de l'Europe, de l'Etat, de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, du Département de l'Ardèche et de la Région Rhône Alpes. Avec l'appui technique de la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche, la Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature, du Conservatoire d'espaces naturels de Rhône Alpes et de la DDT de l'Ardèche.

Remerciements : Philippe Antonetti, Nicolas Beillon, Anaïse Bertran, Richard Bonin, Guillaume Chevalier, Fabien Clave, Damien Cocatre, Alexandre Dupont, Nicolas Guillaume, Laurence Jullian, Alain Ladet, Anaïs Laurioux, Pierre-Marie Le Hénaff, Marc Lutz, Célia Rodriguez, Stéphane Perera.

Crédits photographiques : Michel Charlat, Guillaume Choisnet, Arnaud Descheumacker, Pierre-Marie Le Hénaff, Mickael Mady, Olivier Nawrot, Stéphane Perera, Véronique Popinet.

Rédaction : Anaïse Bertran.

Conception graphique : Stéphane Perera / CBN Massif central.

Réalisation : avril 2015. ISBN : 978-2-9524722-6-5.

